

PROGRAMME DÉFINITIF

MUTATIONS ÉCONOMIQUES, COHÉSION SOCIALE, DÉFIS ÉCOLOGIQUES...
NOS NOUVELLES RESPONSABILITÉS TERRITORIALES

À nous de jouer !

PETITE ENTANCE

PLATE-FORME D'INITIATIVES LOCALES

PLAN CLIMAT

POLE DE COMPETIVITE

STANC SCOT

BILAN CARBONE

POLE D'EXCELLENCE

DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT
TRANSPORT A LA DEMANDE
CONTRAT DE COHESION

MAISON DE L'EMPLOI

mercredi 3 octobre

9h Accueil des participants

Grand Amphithéâtre de la Maison de la Chimie 28bis, rue Saint Dominique 75007 Paris, Métro : Invalides

9h30 Assemblée générale* ordinaire des adhérents de l'AdCF

* Les convocations permettant d'assister à l'Assemblée générale sont envoyées à nos adhérents par courrier.

10h45 Assemblée générale* extraordinaire des adhérents de l'AdCF modifications statutaires

11h15 Débats en Assemblée générale

Les nouvelles frontières de l'intercommunalité : quels changements institutionnels ? quelles modalités de financement ? Fixer les jalons de la nouvelle législature.

avec la participation de : **Edward Jossa**, Directeur général des Collectivités locales, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités territoriales
Philippe Josse, Directeur du Budget, Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique
Philippe Valletoux, vice président du directoire, Dexia Crédit Local

12h45 Déjeuner

Après-midi Ateliers-visites et forums (en simultanément)

14h30 - 18h

Forum Ile-de-France

L'intercommunalité francilienne en question

Lieu : Conseil régional d'Ile-de-France - Salle de l'Hémicycle - 57, rue de Babylone - 75007 Paris - Métro : Saint-François-Xavier

La loi Chevènement est elle adaptée à la région capitale ? Engagé avec retard par rapport aux autres régions françaises, le processus de constitution des communautés en Ile de France fait l'objet de nombreuses controverses qui inspirent certains rapports critiques récents consacrés à l'intercommunalité. Quelle évaluation objective peut on faire de l'intercommunalité francilienne à ce jour et de sa « plus value » ? Quels progrès demeurent à accomplir (périmètres, compétences, projets) ? Quel rôle territorial doit elle jouer dans cette région aux fortes singularités institutionnelles (statut de Paris, présence de grands syndicats techniques...) et dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF) ? Comment structurer la zone dense de l'agglomération parisienne ?

Animation : **Martine Kis**, rédactrice en chef adjointe, *Le Courrier des Maires et des Elus Locaux*

Allocutions d'accueil : **Mireille Ferri**, vice présidente du Conseil régional d'Ile de France chargée de l'aménagement du territoire

Marc Censi, président de l'AdCF

Claude Pernès, président de l'Association des Maires de l'Ile de France (AMIF)

15h00 -16h30 : Les constats

Panorama des communautés franciliennes : compétences, périmètres, finances, fiscalité, gouvernance : quelles spécificités au regard des autres communautés françaises ?

Regard d'experts : **Gérard Lacoste**, directeur général adjoint de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF)

Philippe Schmit, responsable de l'action régionale de l'AdCF

Quel bilan dresser de l'action des communautés franciliennes ?

Discutants : **Christian Jacob**, ancien ministre, président de la communauté de communes du Provenois ; **Jean-Luc Laurent**, vice président de la communauté d'agglomération Val de Bièvre, vice président du Conseil régional d'Ile de France ; **Dominique Lefebvre**, président de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise

L'intercommunalité francilienne dans les débats préalables à la Loi au "renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale" du 12 juillet 1999

Allocution : **Jean-Pierre Chevènement**, ancien ministre, président de la communauté d'agglomération Belfortaine

16h30 - 18h : Les scénarii pour demain

Logiques territoriales et logiques institutionnelles en Ile de France. Identifications des pistes d'évolution.

Expert : **Daniel Béhar**, directeur d'études, cabinet ACADIE

Des adaptations de la loi au cas francilien sont elles nécessaires ? Lesquelles ?

Discutants : **Patrick Braouezec**, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, député de Seine Saint Denis ; **Philippe Laurent**, maire de Sceaux, vice président de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre ; **Jean-Paul Planchou**, conseiller régional d'Ile de France, maire de Chelles ; **Pierre Mansat**, adjoint au maire de Paris, chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile de France

Découvrez l'Ile-de-France - Deux ateliers-visites

Départ à 14h de la Maison de la Chimie (en navettes)

Atelier visite à la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines

Le Mantois : une vitrine des politiques de cohésion urbaine

*Le Mantois s'est affirmé depuis plusieurs années comme un véritable site pilote des politiques de cohésion urbaine. Diversification sociale de l'habitat, rénovation urbaine, développement économique des quartiers sensibles, maîtrise foncière, politiques de mobilité... ont été mises au service d'un projet de territoire très intégré. Visite du territoire accompagnée par le président de la communauté d'agglomération Dominique Braye, vice président de l'AdCF, sénateur des Yvelines, maire de Buchelay**

Lieu : Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines - rue des pierrettes - 78 200 Magnanville (Les participants bénéficieront de navettes)

Atelier visite à la communauté d'agglomération Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)

Une politique exemplaire de revitalisation économique

avec une finalité d'inclusion sociale

Lieu : Communauté d'agglomération Plaine Commune - 21, avenue Jules Rimet - 93 218 Saint-Denis cedex (Les participants bénéficieront de navettes)

Communauté d'agglomération de huit communes située au nord de Paris, Plaine commune a engagé une action de revitalisation économique qui transfigure peu à peu ce territoire longtemps marqué par son héritage industriel. Ce développement économique doit profiter aux demandeurs d'emploi du territoire. Visite du territoire accompagnée par des acteurs de Plaine Commune.

14 h 00 - 14 h 45 : Présentation de Plaine Commune (dans la navette), remise d'un dossier

14 h 45 – 15 h 45 : Circuit en car : les principaux sites remarquables, ce qui a été fait, ce qui reste à faire : les EMGP (avec arrêt pour présentation du Pôle Audiovisuel), le quartier du canal, Cristino Garcia, Landy France, les Tartres la bibliothèque nationale, Le Cornillon Pleyel.

15 h 45 – 16 h 15 : Visite de la pépinière de la Courneuve et l'E2C (l'Ecole de la 2ème Chance)

16 h 30 – 17 h 30 : La charte entreprise – territoire , le plan communautaire pour l'activité et l'emploi

Rencontre au siège de Plaine Commune avec **Stéphane Peu**, vice président de Plaine Commune en charge du développement économique, de l'action foncière et de l'OPAC, adjoint au maire de Saint Denis (ou **Michel Beaumale**, vice président de Plaine Commune en charge de l'emploi et l'insertion, maire de Stains)-ainsi que **Francis Dubrac**, président de Plaine Commune Promotion

14h30 - 18h

Forum Développement économique Mutations économiques territoriales : que peut faire l'intercommunalité?

Lieu : Caisse des dépôts et consignations - Salle Solférino - 15, quai Anatole France - 75007 Paris, Métro : Solférino - Rue du Bac - Musée d'Orsay

Des mutations économiques de plus en plus vives affectent nos bassins d'emplois et imposent des stratégies et modalités d'organisation plus efficaces pour les anticiper et en limiter les impacts. Quel rôle d'animation et d'orchestration l'intercommunalité peut-elle jouer lorsque survient l'état d'urgence lié à un sinistre industriel ? Comment revitaliser un territoire et diversifier ses activités économiques au lendemain d'une crise ? Quelle division du travail opérer entre les différents acteurs publics (Etat, Régions, Départements, communautés, chambres consulaires) et privés (entreprises, syndicats...) dans le cadre d'une stratégie partagée ? Ce Forum sera l'occasion de présenter des expériences de communautés fortement impliquées dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations.

Animateur : **Frédéric Duval**, directeur, cabinet d'études Territoires Publics

14h30 - 16h : Accompagner les mutations économiques : quels leviers communautaires ?

Sous la présidence de **Jean-Claude Daniel**, vice président de l'AdCF, président de la communauté de communes du Pays Chaumontais

Expert : **Jean-François Robinet**, conseiller mutations économiques, Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)

Discutants : **Yves Aguiton**, directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, Région Centre ; **Claude Guillerme**, vice président de la communauté urbaine du Grand Nancy ; **Norbert Métairie**, président de la communauté d'agglomération Cap L'Orient

16h15 - 18h : Le pari de l'innovation pour réduire les vulnérabilités territoriales ?

Sous la présidence de **Dominique Juillot**, membre du bureau de l'AdCF, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon

Expert : **Bertrand Mary**, chef de projet développement économique, ETD

Discutants : **Philippe Duron**, président du Conseil régional de Basse Normandie, vice président de la communauté d'agglomération Caen la mer, député du Calvados ; **Estelle Grelier**, présidente de la communauté de communes de Fécamp, vice présidente du Conseil régional de Haute Normandie ; **Jean-Pierre Le Pesteur**, secrétaire général, Direction générale des entreprises, Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations Economiques (PIPAME)

14h30 - 18h

Forum Environnement Réchauffement climatique : penser global et agir local

Lieu : Maison de l'Amérique Latine - 217 boulevard Saint Germain - 75007 Paris, Métro : Solférino - Rue du Bac

Si le défi est planétaire, l'action publique locale sera déterminante pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettre la mise en oeuvre d'orientations nationales et internationales. Pertinence des échelles géographiques, larges champs d'intervention : les intercommunalités sont pressenties comme actrices majeures de ce chantier. Dotées récemment d'une compétence optionnelle de promotion des énergies renouvelables et de maîtrise des consommations énergétiques, de nombreuses communautés s'engagent, et font face à un certain nombre d'interrogations : Quelles énergies renouvelables promouvoir ? Quelles sont les bonnes pratiques à valoriser, les « fausses bonnes idées » dont il convient de se prémunir ? Comment peut-on agir en direction des populations pour modifier les comportements et les consommations ? Quels enseignements retirer des premières expériences des « Plans climats territoriaux » ? L'intercommunalité sera-t-elle le pivot territorial de la bataille qui s'engage ?

Animateur : **Alain Graesel**, Maître de Conférences, Ecole des Mines de Nancy

Expert : **Pierre Radanne**, consultant, cabinet Futura Facteur 4

Discutants : **Claude Belot**, président de la communauté de communes de la Haute Saintonge, sénateur de la Charente Maritime, auteur d'un rapport d'information sur les énergies renouvelables et le développement local* ; **Jean-Louis Chaussade**, directeur général de Suez Environnement ; **Michel Fablet**, président de la communauté de communes du Mené ; **Daniel Hallo**, vice président de la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral ; **Serge Jourdan**, président de la communauté de communes du Gabardan* ; **Armelle Magnan de Bornier**, présidente de la communauté de communes du Pays de Seine ; **Jacques Ravaillault**, directeur de l'action régionale, ADEME ; **Jo Spiegel**, président de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace, vice président de l'AdCF, représentant de l'AdCF au groupe préparatoire changements climatiques et maîtrise de l'énergie du « Grenelle de l'environnement »

Clôture par **Mme Nathalie Kosciusko-Morizet**, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie*

14h30 - 18h

Forum Évaluation, Performance Les outils de la performance intercommunale : prendre l'initiative

Lieu : Maison de la Chimie - Salle 262 - 28bis, rue Saint-Dominique - 75007 Paris, Métro Invalides

Diffusion des pratiques d'évaluation, mise en place d'indicateurs de gestion et de performance, transposition de la LOLF... les intercommunalités sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans la mesure de l'efficacité de leurs politiques et l'efficacité de leurs organisations. Les contraintes croissantes qui vont peser sur les finances intercommunales auront pour effet d'accroître le recours à ces pratiques et les efforts de rationalisation pour préserver leurs marges de manoeuvre (mutualisation de moyens, réorganisations...). Les communautés ne doivent-elles pas élaborer et mettre en place elles-mêmes leurs propres indicateurs de performance ? Prendre l'initiative pour conjurer l'écueil des « standards » et des indicateurs uniformes.

Sous la présidence de **Charles-Eric Lemaignan**, vice président de l'AdCF en charge des finances, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Animateur : **Jean Dumonteil**, journaliste

14h30-16h00 : Évaluation de la performance entre contrainte ou nécessité : quelles sont les attentes des communautés ?

Discutants : **Yves Fréville**, sénateur d'Ille et Vilaine ; **Françoise Gatel**, présidente de la communauté de communes de Chateaugiron ; **Mickaël Quernez**, président de la communauté de communes de Quimperlé ; **Michel Rasera**, président de la chambre régionale des comptes de Bretagne ; **Bruno Soulié**, directeur du secteur public local, Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP), Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

16h30-18h : Démarches locales d'évaluation : où en sont les expériences en cours? quels indicateurs? quels outils?

Discutants : **Pascal Fortoul**, directeur général adjoint de la communauté d'agglomération du pays Voironnais ; **Jacqueline Gourault**, première vice présidente de l'Association des Maires de France (AMF), vice présidente de la communauté d'agglomération de Blois, sénatrice du Loir et Cher ; **Olivier Landel**, délégué général de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) ; **Claude Martinand**, président de l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD) ; **Eric Portal**, président de l'Association Finances Gestion Évaluation des collectivités territoriales (AFI GESE) ; **Renaud Rousselle**, sous directeur, service public local, Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP), groupe évaluation de la performance, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

14h30 - 18h

Forum Développement rural Les services au coeur du projet de territoire

Lieu : Maison de la Chimie - Salle 101 - 28bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, Métro : Invalides

Confrontés au repli des activités agricoles et, au déclin des « usines à la campagne », les territoires à dominante rurale s'efforcent de jouer la carte des services. Luttent pour le maintien des services publics nationaux, réorganisation des services publics locaux, structuration de services « au » public (associations, coopératives, économie sociale et solidaire...), soutien à la création de très petites entreprises ou à l'implantation d'activités libérales... les acteurs ruraux sont tenus d'innover pour répondre aux attentes des populations et activer de nouveaux leviers de développement local. L'offre de services devient un élément cardinal du projet de territoire intercommunal. Comment intégrer cette dynamique dans une véritable démarche stratégique ? Comment stimuler l'économie « résidentielle » liée à ces activités et à ces emplois ? Quels peuvent être les partenaires et les opérateurs de telles stratégies ? Sur quels outils les communautés peuvent-elles s'appuyer pour revitaliser leurs territoires par les services (schémas de services, « relais services publics »...)?

Sous la présidence de **Gérard Gouzes**, président délégué de l'AdCF, président de la communauté de communes Val de Garonne

Animateur : **Hervé Joan-Grangé**, président directeur général, CODE

Discutants : **Bruno Arbouet**, directeur général de l'Agence Nationale des Services à la Personne ; **Roger Besse**, sénateur du Cantal, auteur du rapport sur les plates formes d'initiative locale (PFIL)* ; **Loïc Cauret**, président de la communauté de communes « Lamballe communauté » ; **Claude Grivel**, président de la communauté de communes Moselle et Madon ; **Michel Guégan**, vice président de l'AdCF en charge des questions de service public et de développement rural, président de la communauté de communes Val d'Oust et de Lanvaux ; **Jean Laversanne**, président de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF), directeur général de la communauté d'agglomération Seine Eure ; **Daniel Nouaille**, vice président de l'AdCF en charge des questions d'enseignement et de NTIC, président de la communauté de communes du Val de Vienne ; **Jean-Yves Pineau**, directeur, Collectif Ville Campagne ; **François Tacquard**, président de la communauté de communes de la vallée de Saint Amarin, Lauréate des Trophées de l'accueil 2007

* sous réserve

20h Cocktail dînatoire au Musée des Arts Forains
53, avenue des Terroirs de France 75012 Paris, Métro Cour Saint Emilion

jeudi 4 octobre

9h Accueil des participants

Grand Amphithéâtre de la Maison de la Chimie 28bis, rue Saint Dominique 75007 Paris, Métro : Invalides

9h15 Allocution d'accueil : **Jean-Paul Huchon**, président du conseil régional d'Ile de France

Séances plénières

Les nouvelles responsabilités territoriales des communautés

9h30 Discours de : **Marc Censi**, président de l'AdCF, président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez

Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales

10h15 **Première table ronde**

L'intercommunalité aux avant-postes du pacte écologique

Devenues les principales organisatrices des services publics locaux de l'environnement (déchets, assainissement...), les intercommunalités ont également un rôle écologique essentiel à jouer dans le cadre de l'exercice de leurs autres compétences sectorielles (Habitat, déplacements, urbanisme, équipements collectifs...) et de leurs projets de territoire (chartes, agendas 21, SCOT...). Leurs moyens d'action permettent de fixer des ambitions bien supérieures à celles de simples catalogues d'« éco gestes ». Comment peuvent elles contribuer à transformer les pratiques individuelles et collectives ? Quelles formes de participation et d'association des citoyens mettre en place à l'échelle communautaire ? Le temps est il venu d'instaurer de véritables autorités organisatrices locales du développement durable à l'heure où s'ouvre le très attendu « Grenelle de l'Environnement » ?

Discours attendu de **M. Jean-Louis Borloo**, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Animateur : **Alain Piffaretti**, rédacteur en chef de *La Gazette des Communes*

Discutants :

Dominique Braye, vice président de l'AdCF chargé de l'environnement, président de la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines, sénateur des Yvelines

Gérard Collomb, président de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF), président de la communauté urbaine du Grand Lyon, sénateur du Rhône, ou son représentant

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile de France

Corinne Lepage, ancien ministre, avocate spécialisée en droit de l'environnement

Jacques Pélissard, président de l'Association des Maires de France (AMF), président de la communauté de communes du bassin de Lons le Saunier, député du Jura

Martial Saddier, président de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), président de la communauté de communes Faucigny Glières, député de la Haute Savoie

Jo Spiegel, vice président de l'AdCF, président de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace

12h30 Déjeuner

14h00 Discours de **Mme Christine Boutin**, Ministre du Logement et de la Ville

14h30 **Deuxième table ronde**

Pour des pactes territoriaux de croissance et de cohésion

Le retour d'une croissance économique forte, bénéficiant à l'ensemble des régions françaises, présuppose une « territorialisation » plus fine des stratégies économiques et de nouvelles coalitions locales entre acteurs institutionnels, publics et privés. Cette action territorialisée et ces alliances sont également nécessaires pour mieux diffuser les retombées de la croissance en organisant le jeu gagnant gagnant entre développement économique et cohésion sociale. L'intercommunalité se retrouve investie d'une responsabilité majeure dans l'articulation de ces deux piliers essentiels du développement durable.

Au delà de la solidarité fiscale qu'elles déploient pour partager les retombées du développement économique, quelles innovations locales les communautés proposent elles pour organiser un « cercle vertueux » entre compétitivité et cohésion ?

Le temps n'est il pas venu de s'appuyer sur l'intercommunalité pour fédérer l'ensemble des acteurs autour de véritables « pactes territoriaux de croissance et de cohésion » dans nos bassins de vie et d'emploi ?

Grand Témoin : **M. Martin Hirsch**, Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté

Animateur : **Xavier Brivet**, rédacteur en chef du *Courrier des Maires et des Elus Locaux*

Discutants :

Bernard Brunhes, président de France Initiative Réseau (FIR)

Marc Censi, président de l'AdCF, président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez

Geneviève Fioraso, vice présidente de la communauté d'agglomération de Grenoble, députée de l'Isère

Gérard Gouzes, président délégué de l'AdCF, président de la communauté de communes Val de Garonne

Charles-Eric Lemaignan, vice président de l'AdCF chargé des finances, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Laurence Parisot, présidente du MEDEF, PDG de l'IFOP*

Michel Piron, président de la communauté de communes des coteaux du Layon, député du Maine et Loire

Pierre Veltz, directeur de recherche, Ecole nationale des ponts et chaussées

16h30 Clôture

* sous réserve

Accompagnants

Les accompagnants bénéficient du "Paris Museum Pass" qui permet d'entrer sans attente et autant de fois que vous le souhaitez dans plus de 60 musées et monuments de Paris et de la région Île-de-France (inclus dans les droits d'inscription "Accompagnants") : Arc de Triomphe, Musée des Arts Décoratifs, Musée du Louvre, Musée Rodin, Musée du Quai Brantley, La Cinémathèque Française, Institut du Monde Arabe, Cité des Sciences et de l'Industrie, Château de Vincennes, Château de Versailles...etc

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fiche à retourner IMPERATIVEMENT avant le vendredi 21 septembre

Merci de remplir un bulletin d'inscription par participant et de le retourner une seule fois par courrier ou par fax à l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) - 191, rue Saint-Honoré 75001 Paris (fax : 01-55-04-89-01). Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter l'AdCF au 01 55 04 89 00. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.adcf.org.

M. Mme Mlle Prénom _____ Nom _____

Fonction _____

EPCI / organisme / entreprise _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Tél portable (*) _____

Tél _____ Fax _____ email _____

(*) L'AdCF s'engage à ne pas communiquer les numéros de portable. Ils seront utilisés par l'AdCF lors de la convention pour communiquer des messages le cas échéant.

Je serai accompagné(e) de : prénom _____ nom _____

Droits d'inscription (par personne)

EPCI < 10.000 HAB. adhérent AdCF : 220 € ttc
 non adhérent : 440 € ttc

EPCI > 10.000 HAB. adhérent AdCF : 250 € ttc
 non adhérent : 500 € ttc

Pays 440 € ttc
 Collectivité locale ou autre organisme public 500 € ttc
 Entreprise 550 € ttc
 Étudiant 150 € ttc
 Accompagnant d'un congressiste 150 € ttc

Réductions (cumulables)

- Réduction de 50 % si participation à une seule journée
- Réduction de 30 % sur la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} inscription par structure
- Réduction de 40 % à partir de la 6^{ème} inscription par structure

Je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF (20% de réduction)

Modalités d'inscription et de facturation

Les droits d'inscription comprennent, sur les deux jours, la participation aux séances plénières, tables rondes, déjeuners et cocktail dînatoire. Une confirmation de votre inscription tenant lieu de convocation vous sera envoyée par retour. Toute demande d'annulation devra être formulée par écrit (courrier ou fax) et adressée à l'AdCF au plus tard le 14 septembre 2007. Elle donnera lieu à un remboursement intégral. Au-delà de cette date, 50 % du montant d'inscription sera retenu. Toute personne inscrite peut se faire remplacer à condition qu'elle en informe l'AdCF. Une facture (globale pour les groupes) sera adressée à l'issue de la convention. Une attestation de présence pourra être fournie sur demande écrite à l'issue de la convention.

journée du mercredi 3 octobre 2007

• 9h30/12h45 – Assemblée générale des adhérents de l'AdCF (Lieu : Maison de la Chimie) oui non

Les adhérents de l'AdCF recevront un courrier de convocation spécifique à cette assemblée générale.

• 12h45/14h – Déjeuner du 3 octobre 2007 (Lieu : Maison de la Chimie) oui non

• Après-midi - 7 visites-ateliers et ateliers simultanés (un seul choix possible : cocher votre choix dans la première colonne) :

Forum Ile-de-France	L'intercommunalité francilienne en question
Atelier – Visite 1	Le Mantois : une vitrine des politiques de cohésion urbaine
Atelier – Visite 2	Plaine Commune : une politique exemplaire de revitalisation économique
Forum Développement économique	Mutations économiques territoriales : que peut faire l'intercommunalité ?
Forum Évaluation, Performance	Les outils de la performance intercommunale : prendre l'initiative
Forum Environnement	Réchauffement climatique : penser global et agir local
Forum Développement rural	Les services au cœur du projet de territoire

• 20h – Cocktail dînatoire 3 octobre 2007 (Lieu : Musée des Arts Forains) oui non

journée du jeudi 4 octobre 2007

• 9h15/12h30 – Session plénière « L'intercommunalité aux avant-postes du pacte écologique » : oui non

• 12h30/14h00 – Déjeuner du 4 octobre 2007 (Lieu : Maison de la Chimie) oui non

• 14h00/17h – Session plénière « Pour des pactes territoriaux de croissance et de cohésion » oui non

Accompagnant

Les accompagnants bénéficieront d'un pass leur permettant d'accéder à plus de 60 musées et monuments de Paris et de sa région. Les deux déjeuners et le dîner du 3 octobre sont inclus dans les droits d'inscription des accompagnants.

• Pass Musées Parisiens oui non

• 12h45/14h – Déjeuner du 3 octobre 2007 (Lieu : Maison de la Chimie) oui non

• 20h – Cocktail dînatoire du 3 octobre 2007 (Lieu : Musée des Arts Forains) oui non

• 12h30/14h00 – Déjeuner du 4 octobre 2007 (Lieu : Maison de la Chimie) oui non

Cachet / Signature

BULLETIN HEBERGEMENT

Fichier à retourner à notre centrale de réservation "Mydesignevents"

Votre contact

Vous pouvez contacter **Guillaume Fétaud** (de notre centrale de réservation, MyDesignEvents):
par tel : 01 42 21 43 54 - par fax : 01 57 31 70 71 - par email : adcf@mydesignevents.com -

Vos coordonnées

Si vous réservez plusieurs chambres, merci de ne remplir qu'un bulletin et de joindre la liste des noms.

M. Mme Mlle Prénom _____ Nom _____
EPCI / Organisme / Entreprise _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
Tel* _____ Fax _____ Email* _____ *obligatoire

Votre réservation hôtelière

➤ **Je souhaite :**

____chambres pour 1 personne lit simple
____chambres pour 2 personnes lit double ou 2 lits simples

> **Pour les nuit(s) :**

- 2 au 3 octobre 2007
 3 au 4 octobre 2007
 4 au 5 octobre 2007

ou du ____/10 au ____/10 soit ____ nuits

Catégorie d'hôtel	Votre Choix	Type de chambre – Prix par nuit	
		Simple	Double
2*/3*	<input type="checkbox"/>	140 €	+15 €
3*	<input type="checkbox"/>	185 €	+15 €
3* Sup	<input type="checkbox"/>	195 €	+15 €

Votre paiement

> **Je souhaite payer par:**

Carte Bancaire n° _____ Exp ___:___ cvc _____

Chèque à l'ordre de

(Facturation supplémentaire de 5 €)

Mandat administratif :

(Facturation supplémentaire de + 15 €) Virement impératif avant le 1er Septembre 2007.

Conditions

A réception de la demande, nous vous adresserons la confirmation avec les coordonnées de l'hôtel accompagnée de la facture correspondante par email. Les réservations se feront par ordre d'arrivée des bulletins dans la limite des places disponibles dans chaque catégorie d'hôtels. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non-modifiable. (Toute modification entraînera un supplément pour le traitement du dossier de + 50 €.) Au delà du 31 juillet 2007, nous ne pouvons garantir les disponibilités. Toute annulation sera facturée dans son intégralité. Attention, toute non présentation à la date d'arrivée prévue entraînera la non restitution et la facturation de la totalité du séjour.

Date :

Cachet/Signature :



Assemblée des Communautés de France
191, rue Saint Honoré
75 001 Paris
tél.: 01 55 04 89 00 fax: 01 55 04 89 01
adcf@adcf.asso.fr www.adcf.org



partenariats presse :

